

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 8 janvier 2019, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum, déclare la session ouverte et offrent ses vœux de Bonne Année aux personnes présentes.

2019-01-01

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tout en retirant le point 4 l).

1- Ouverture de la séance et constat de quorum

Monsieur le maire profite de l'occasion pour remettre une plaque souvenir à Monsieur André Vincent pour ses loyaux services tout au long des 15 dernières années, suite à son départ en date du 31 décembre 2018.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 ainsi que de la séance spéciale portant sur le budget 2019.

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 : suivi
- b) Lecture et adoption des comptes
- c) Dépôt de document :
- d) Règlement n° 311 concernant la taxation 2019 – Adoption
- e) Rémunération du personnel – Année 2019 – Adoption
- f) Taxes impayées 2017 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes
- g) MMQ Assurances – Renouvellement
- h) Règlement n° 292-2 concernant la circulation – Adoption
- i) Règlement n° 310 concernant un emprunt de 1 187 200 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques (règlement n° 308) – Adoption
- j) Règlement n° 236-1 modifiant le règlement n° 236 relatif aux nuisances – Adoption
- k) Formation : Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias – Autorisation d'inscription de la directrice générale
- l) Politique de prévention du harcèlement psychologique au travail – Adoption **Point retiré**
- m) Entretien de la patinoire 2018-2019 – Entente à entériner

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

- a) Rapport du représentant

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

- n) Rapport du représentant

- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport du représentant
  - b) Motion de félicitations et de remerciements à l'occasion de l'activité « La Fête de Noël à Calixa-Lavallée » le 8 décembre 2018
- 11- LOISIRS
  - a) Rapport du représentant
- 12- AUTRES DOSSIERS
- 13- CORRESPONDANCE
  - a) Correspondance du Ministre de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques
  - b) Correspondance du MAMH
- 14- PÉRIODE DE QUESTION
- 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018 – ADOPTION AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE PORTANT SUR LE BUDGET 2019**

**2019-01-02**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 tel que déposé ainsi que de la séance spéciale portant sur le budget 2019.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.**

**b) Lecture et adoption des comptes**

**2019-01-03**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2018 au montant de 42 351.88 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 8 janvier 2019 au montant 42 351.88 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) Dépôt de document**

Aucun document

**d) Règlement n° 311 concernant la taxation 2019 – Adoption**

2019-01-04

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 ainsi que le dépôt du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le « Règlement de taxation 2019 », règlement n° 311.

**ADOPTÉE**

**e) Rémunération du personnel – Année 2019**

2019-01-05

**CONSIDÉRANT** l'indice du coût de la vie ainsi que les prévisions budgétaires de 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Patrick Keegan et unanimement résolu :

**D'ACCORDER** le salaire convenu avec le personnel pour l'année 2019 lors des rencontres du budget 2019 et ce rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**ADOPTÉE**

**f) Taxes impayées 2017 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes**

2019-01-06

**CONFORMÉMENT** à l'article n° 1022 du *Code municipal*, la directrice générale dépose la Liste des taxes impayées au Conseil ;

**CONFORMÉMENT** à l'article n° 1023 du *Code municipal* la directrice générale, selon l'ordre reçu du Conseil, doit remettre avant le 20 janvier 2019 au *bureau de la MRC de Marguerite-D'Youville*, de même qu'au bureau de la *Commission scolaire des Patriotes*, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3) versements de 2017 et avant ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de remettre une telle liste à la MRC de Marguerite-D'Youville étant donné l'état des taxes à recevoir ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

**QUE** la liste soit émise et envoyée à la MRC étant donné l'état de nos taxes à recevoir.

**ADOPTÉE**

**g) MMQ Assurances – Renouvellement**

2019-01-07

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en date du 3 décembre 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** la police d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au montant de 8 928.00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**h) Règlement no 292-2 concernant la circulation – Adoption**

2019-01-08

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 ainsi que le dépôt du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le « Règlement n° 292-2 modifiant le règlement n° 292 concernant la circulation.

**ADOPTÉE**

**i) Règlement n° 310 concernant un emprunt de 1 187 200.00 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques (règlement no 308) – Adoption**

**2019-01-09**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 ainsi que le dépôt du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patrick Keegan, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le « Règlement n° 310 – règlement d'emprunt d'un montant de 1 187 200 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

**ADOPTÉE**

**j) Règlement n° 236-1 modifiant le règlement n° 236 relatif aux nuisances - Adoption**

**2019-01-10**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 ainsi que le dépôt du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le « Règlement n° 236-1 – règlement modifiant le règlement n° 236 relatif aux nuisances.

**ADOPTÉE**

**k) Formation : Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias – Autorisation d'inscription de la directrice générale**

**2019-01-11**

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale est intéressée à participer à la formation « Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias » qui aura lieu le 12 mars 2019 à Drummondville ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

**D'AUTORISER** la directrice générale à assister à la formation d'une journée, dispensée par l'ADMQ à Drummondville le 12 mars 2019, tel que mentionné en titre, au coût de 307.00\$ avant taxes et de lui rembourser les frais se rapportant à cette formation.

**ADOPTÉE**

**l) Politique de prévention du harcèlement psychologique au travail – Adoption**

*Point retiré.*

**m) Entretien de la patinoire 2018-2019 – Entente à entériner**

**2019-01-12**

**CONSIDÉRANT** qu'une entente a été conclue et signée avec Monsieur Yvan Gamache en date du 17 décembre 2018 en ce qui concerne l'entretien de la patinoire pour la saison 2018-2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**D'ENTÉRINER** l'entente concernant l'entretien de la patinoire intervenu entre la Municipalité et Monsieur Yvan Gamache et ce pour la saison 2018-2019 au montant de 5 000\$ sans taxe.

**ADOPTÉE**

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Patrick Keegan mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne que depuis le début de l'hiver 5 épandages d'abrasifs ont été effectués.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Palardy mentionne que 56 demandes d'aide financière ont été reçues suite au programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Louis Tremblay mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

### **b) Motion de félicitations et de remerciements à l'occasion de l'activité « La Fête de Noël à Calixa-Lavallée » le 8 décembre 2018**

2019-01-13

**CONSIDÉRANT** le grand succès remporté par les activités tenues à l'occasion de « La Fête de Noël à Calixa-Lavallée » et le travail important accompli par les différents comités et bénévoles impliqués ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patrick Keegan, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**QUE LE CONSEIL** offre ses plus vives félicitations aux Comités des Loisirs et Culturel et patrimonial pour cette réalisation et ses sincères remerciements à tous les bénévoles et également à Madame Karine Desmarais et Monsieur Yannick Dupuis de la Pâtisserie de la maison de Pierre pour leur contribution.

**ADOPTÉE**

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Claude Lacasse félicite et remercie les comités organisateurs de la fête de Noël.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

Aucun.

## **13- CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance suivante :

- a) Correspondance du Ministre de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques – Information sur la performance de la MRC en matière de gestion des matières résiduelles
- b) Correspondance du MAMH – Information sur les paramètres financiers du Programme de la taxe sur l'essence (TECQ) pour la période 2019-2023

#### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- Une question est posée en ce qui concerne l'entretien de la rue Labonté ;
- On s'informe au niveau du surplus du sel pour la chaussée.

#### **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-01-14**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h13.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière